
Attestation

LRQA atteste que la société :

EMI SAS

NEUWEG 1 AVENUE EUROEASTPARK, 68300 ST LOUIS, France

respecte les dispositions relatives à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement conformément au :

Décret 2021-461 du 16 avril 2021

Numéro(s) d'approbation : Décret Plastique – 0079619

La portée de cette attestation concerne les activités suivantes :

Conception, fabrication et vente de moules et pièces techniques en matière plastique par injection et assemblage.



Paul Graaf

Area Operations Manager, Europe

Emis par : LRQA France SAS